



COURSE DE COTE DE HOUYET

REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 05/08/2026 :	Parution du règlement particulier.
Le 10/09/2026 à 20h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le 12/09/2026 de 16h00 à 20h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le 13/09/2026 à 08h00 :	Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 12h30 :	Essais officiels chronométrés.
à 13h00 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 14h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. L'ASBL ECURIE BAYARD organise le 13/09/2026 la Course de côte Nationale « Open » de HOUYET
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R9-M083 (04/08/2026)

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Président du Comité d'Organisation :

Mr. HENROT Hugues
Rue de Meursault à B – 5590 LEIGNON
Tél. : + 32 (0) 475/39.63.49 Fax : + 32 (0)
E-mail : h.henrot@ecurie-bayard.be

2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :

Mme. FOURNAUX Chantal
Rue de Meursault à B – 5590 LEIGNON
Tél. : + 32 (0) 474/66.02.62

Email : secretariat@ecurie-bayard.be

- A partir du 12/09/2026 à 16h00 :
Adresse : Rue de la Station à B – 5560 HOUYET
Tél. : + 32 (0) 474/66.02.62

2.3. Officiels

Directeur de Course :	HENROT Hugues	- lic.1844
Directeur de Course Adjoint :	LIEGEOIS Jules	- lic.2357
Responsable de la Sécurité :	GERARD Jean-Marie	- lic.3803
Starter :	GERARD Jean-Marie	- lic.3803
Secrétaire de l'épreuve :	FOURNAUX Chantal	- lic.4258
Responsable des relations Concurrents :	SCAILLET Christophe	- lic.
Médecin chef :	Dr. VANDECAUTER Anne	- lic.
<u>Commissaires sportifs</u>		
Président de collège :	KOHL Colin	- lic.4134
Membre :	BERTRAND Renaud	- lic.4324
Membre : ASAF	REISCH J.	- lic. 184
<u>Délégués techniques</u>		
Chef de file :	MOSBEUX Jean-Guy	- lic.3412
Membre :	MUSIN Manon	- lic.4170

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au chapiteau de l'organisation Rue de la Station

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2026 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2026 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2026 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2026 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de la RN 929 (entre le pont de la Lesse et la RN 94) à HOUYET, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2350 mètres.

Dénivellation : 125 mètres.

Pente moyenne : 5,32 %.

Départ : Altitude : 120 m. Coordonnées GPS : 50°11'26.00''N _ 5°00'29.35''E
Arrivée : Altitude : 245 m. Coordonnées GPS : 50°11'36.50''N _ 5°01'57.53''E

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2026 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. L'inscription se fera avant le **10/09/2026 à 20h00** en ligne à l'adresse **secretariat@ecurie-bayard.be** ou en adressant la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2).

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 10/09/2026 à 09h00.**

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2026)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2026)

8.1. 160.00 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur.

220.00 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° **BE33 0018 3636 0146** de l'asbl ECURIE BAYARD ASBL avec la mention «CC. Nationale de HOUYET 2026» et ce, pour le **08/09/2026 au plus tard..**

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:

- obligatoire (numéro de départ) :
- facultative :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le **12/09/2026** de 16h00 à 20h00 et seront situées au chapiteau de l'organisation Rue de la Station 5560 HOUYET

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **12/09/2026** de 16h00 à 20h00 et seront situées au chapiteau de l'organisation Rue de la Station 5560 HOUYET

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu: Garage Baudoin, N° 387 Rue de Dinant 5570 Feschaux

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé rue de la Station 5560 HOUYET devant le chapiteau de l'organisation

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera après le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant : rue de la Station 5560 HOUYET dans le chapiteau de l'organisation

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2026**COURSE DE COTE DE HOUYET****Date : 13/09/2026****CASES RESERVEES A L'ORGANISATION**

<i>Reçu le</i>	<i>Payé le</i>	<i>Vérif. Technique</i>	<i>Vérif. Licence</i>	<i>Groupe/Classe</i>	<i>Numéro attribué</i>

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de du **xx /xx / 2026**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS**PILOTE**

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo ☐ Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 ☐ Pf 15 -> 39	11 ☐ 0 -> 4000cc	14 ☐ F3	16 ☐ 0-1600cc	19 ☐ 0-1600cc
2 ☐ Pf 40 -> 79		15 ☐ F3000	17 ☐ 1601-2000cc	20 ☐ 1601-2000cc
3 ☐ Pf 80 -> 119	CM		18 ☐ 2001-3000cc	21 ☐ 2001-3000cc
4 ☐ Pf 120 -> 159				H
5A ☐ Pf 160 > 199				23 ☐ Historic
5B ☐ Pf 200 > 259	13 ☐ 0 -> 1003cc			
5C ☐ Pf > 259				

Date : / ... / 2026

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 10/09/2026 à 20h00